



# Le vélo

Morgane PERSET

Article rédigé sur la base d'un entretien avec Laurent GUILLAUME, chargé de mission Mobilité au pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Pays Portes de Gascogne.

## comme levier du projet de territoire du Pays Portes de Gascogne

Le projet de territoire 2021-2041 du Pays des Portes de Gascogne repose sur les trois grands axes que sont la transition écologique, la cohésion territoriale et l'attractivité économique, résidentielle et touristique. Au titre de la transition écologique, son plan climat propose une démarche mobilité originale avec un service mutualisé de location de vélos à assistance électrique et la création de parcours cyclables regroupés sous le nom Vélos de Pays. En lien avec le volet culturel du projet de territoire, ces parcours ont ensuite été enrichis d'itinéraires artistiques pour relier à vélo un ensemble d'œuvres d'art contemporain implantées sur le territoire.



En 2014, le Pays Portes de Gascogne<sup>1</sup> est lauréat de l'appel à projets territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) pour la période 2014-2017. Grâce à ce cofinancement, le PETR fait en 2017-2018 l'acquisition de 50 vélos à assistance électrique. L'objectif est de promouvoir la multimodalité des transports dans le territoire rural du Gers, en insistant notamment sur les modes actifs et les mobilités décarbonées. En parallèle, le Pays Portes de Gascogne obtient en 2017 un cofinancement du programme européen LEADER qui permet le lancement d'une étude sur le potentiel de développement d'un service vélo. La pratique du vélo est alors encouragée avec un projet de service mutualisé de location de vélos à assistance électrique, orienté loisir-tourisme pendant la période estivale, et fléché vers les particuliers et les entreprises en basse saison pour leurs déplacements quotidiens, avec des tarifs différenciés.

Pour ce faire, les territoires du PETR lui délèguent la même année la compétence « coordination, animation d'un service de location de vélos à assistance électrique ». Deux ans plus tard, la loi d'orientation des mobilités (dite loi LOM) est adoptée. Si elle vient entériner la nouvelle compétence du PETR<sup>2</sup>, la région est pour sa part identifiée comme cheffe de file des mobilités du quotidien, et le projet porté par le PETR voit le jour en se concentrant sur la vocation tourisme-loisir uniquement. Depuis 2018, le Pays Portes de Gascogne propose ainsi à la location 50 puits, après renouvellement et complément

de la flotte en 2021-2022, 75 vélos à assistance électrique répartis dans 12 points de location aux profils divers : offices de tourisme, mairie, centre de vacances, associations, vélocistes.

En complément de ce service de location, le PETR élabore et propose des parcours cyclables appelés Vélos de Pays. Il propose également aux collectivités concernées par ces parcours d'accompagner le financement d'aménagements de sécurisation, de signalisation, ou encore des aires de services adaptées aux cyclistes. Les parcours Vélos de Pays sont de véritables produits touristiques mettant en valeur le territoire du Pays de Gascogne. Ce sont aussi des itinéraires cyclables éprouvés et approuvés par les professionnels. Pour leur conception, le PETR s'entoure ainsi du comité départemental de tourisme et des loisirs du Gers, des différents offices du tourisme du Pays, du comité départemental de cyclotourisme et des clubs cyclo du territoire. Les acteurs du tourisme apportent leur expertise en matière d'« expériences touristiques » en conseillant le PETR sur les valeurs paysagères et patrimoniales des parcours envisagés. Le comité départemental de cyclotourisme et les clubs cyclo apportent pour leur part leur expertise technique et veillent à la sécurité des itinéraires proposés. Ils testent le parcours, en configurent les coordonnées GPS (traces GPX) et adaptent les fiches des itinéraires aux référentiels cyclistes (difficulté, dénivelé...). Ce sont aujourd'hui 35 parcours de 12 à 60 km qui sont proposés au public via le PETR, les offices du tourisme et les clubs cyclo. Ils sont aussi référen-

1. Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Pays Portes de Gascogne.

2. La loi LOM prévoit que les compétences acquises préalablement à sa promulgation soient conservées.





cés sur des applications comme Vélo en France de la Fédération française de cyclotourisme ou sur des applications privées telle Outdooractive. Ces relais permettent une forte visibilité de l'offre. Les parcours Vélos de Pays sont ainsi devenus une marque pour le PETR, un élément de différenciation mis en avant dans sa stratégie de marketing territorial. La marque « Vélos de Pays » a alors été déposée à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), et elle est aujourd'hui déclinée dans d'autres territoires en dehors du Pays Portes de Gascogne.

En complément de cette démarche inscrite dans le projet de mobilité du PETR, une articulation a été pensée avec le projet culturel du territoire. Depuis peu, le PETR a ainsi complété sa gamme de parcours avec une version cyclable des Itinéraires Artistiques qui relie 20 œuvres d'art contemporain implantées dans l'espace public sur l'ensemble du territoire du PETR (œuvres « Art et Environnement » ou peintures murales). Les œuvres « Art et Environnement » reliées par les Itinéraires Artistiques proposent une réflexion sur l'environnement et sont le fruit de résidences d'artistes ainsi que de démarches de coconstruction avec les habitants. La création de ces parcours cyclables suit le même processus que les parcours Vélos de Pays en associant les pro-

fessionnels du tourisme et du cyclotourisme. La démarche a par ailleurs reçu le soutien de la Région, de l'État via la direction régionale des affaires culturelles et de l'Europe dans le cadre d'un programme LEADER. Les « Itinéraires Artistiques » constituent ainsi une passerelle entre les volets écologique, mobilité et culturel du projet de territoire du PETR, et ont impulsé une dynamique touristique et de loisirs liée à l'itinérance culturelle.

## Les parcours Vélos de Pays sont ainsi devenus une marque pour le PETR

Au-delà du territoire du PETR et des projets Vélos de Pays et Itinéraires Artistiques, il est intéressant de noter la constitution d'un écosystème local autour du vélo porté par la dynamique du cluster Vélo Vallée à partir de L'Isle-Jourdain. Projet avant tout industriel autour de la construction d'une usine d'assemblage de vélos mais aussi d'un vélodrome,

le cluster promeut les pratiques sportives et touristiques du vélo. Le PETR bénéficie donc de l'effet d'entraînement créé autour du cluster. En regardant vers la métropole toulousaine en commençant par la zone aéroportuaire, le PETR pense aujourd'hui à connecter ses parcours cyclables au Réseau Express Vélo (REV) qui se renforce, avec un prolongement vers Brax, Léguevin et Pibrac. Le PETR mise donc pleinement sur le vélo comme facteur d'attractivité résidentielle et touristique. ■

